

Finales Foot LOISIR / ENTREPRISE du Lundi 29 mai 2023 Orvault (Stade de la Bugallière)

Contact : sduret@foot44.fff.fr

1. Date et lieu

Les 4 finales se dérouleront le lundi 29 mai 2023 au Stade de la Bugallière à Orvault. La programmation est la suivante :

13h00 Challenge Entreprise :	SYSTÈME U CARQUEFOU	-vs-	BUSINESS DÉCISION NANTES FOOT
15h00 Challenge Loisir :	ST-PIERRE DE NANTES	-vs-	ENT. US BUGALLIÈRE/ASEN
17h00 Coupe Loisir :	US LUCÉENNE	-vs-	SF TREILLIÈRES
19h30 Coupe J-Y NOUVEL :	AS CTE ORVAULT	-vs-	ST-SÉBASTIEN FC

2. Accès des équipes finalistes et officiels

Stationnement

Les équipes finalistes devront être présentes au plus tard 1 heure avant la rencontre.

Un parking « officiels (arbitres, délégués) » **est prévu (zone rouge, voir plan ci-dessous)**.

Plusieurs places de parking sont disponibles autour du stade.



Vestiaires

Chaque équipe et arbitres disposeront d'un vestiaire disponible une heure avant le coup d'envoi.

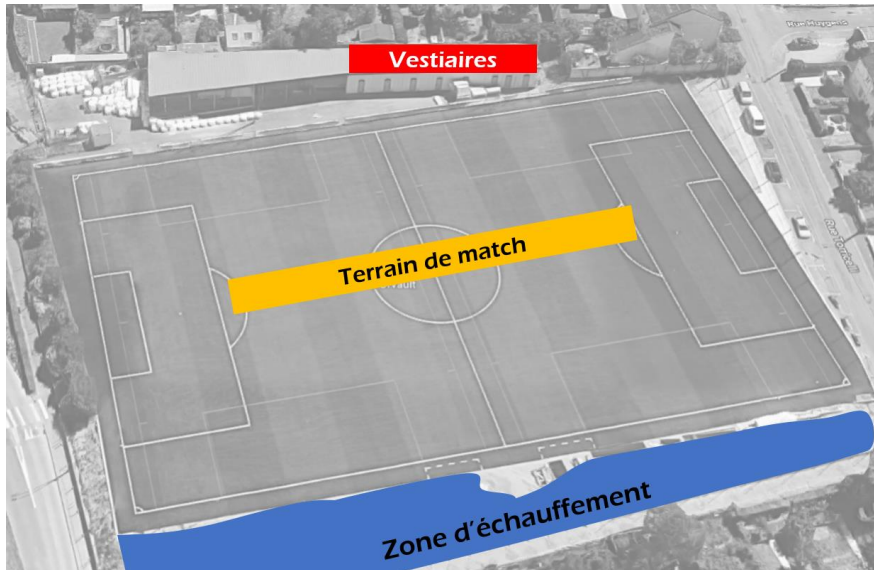
Aucune bouteille d'eau sera mise à disposition. Les joueurs et arbitres devront **se munir de leur propre gourde.**

Les équipes et arbitres devront s'assurer à leur départ de l'état de propreté de leur vestiaire.

3. Organisation générale des rencontres

Terrain

Les finales se dérouleront sur un terrain synthétique. En attendant la fin de la rencontre précédente les équipes pourront s'échauffer dans une zone d'échauffement. **(voir plan ci-dessous).**



Durée des rencontres

La durée du match est de 90 minutes, divisée en deux périodes de 45 minutes. Entre les deux périodes une pause de 15 minutes est observée.

Pour la finale, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but (5 tirs).

Feuille de match

La feuille de match informatisée est utilisée. **Le club affiché en premier dans l'ordre des rencontres devra donner à ses dirigeants l'accès à la FMI** pour la catégorie concernée.

La tablette sera fournie par le District et devra être validée au plus tard 45 minutes avant le coup d'envoi.

Les équipes devront pouvoir justifier si besoin de la situation de licencié par un autre moyen que la FMI (FootCompagnons, listing...).

Le renvoi de la feuille de match est effectué par le District.

Arbitrage et Délégué

Pour les finales, les arbitres (1 central et 2 assistants) sont désignés par la Commission Départementale des Arbitres, le délégué par la Commission Sportive et Règlementaire.

Pour les finales, les frais sont à la charge du District.

Déroulement des rencontres

Port des équipements et couleurs des équipes

Les clubs des finales Loisir sont tenus de faire porter à leurs joueurs les maillots, shorts et chaussettes fournis par le District. Comme convenu avec les clubs de Foot Entreprise, les équipes joueront avec leur équipement habituel.

Rappel : Le port des protège-tibias est obligatoire.

Challenge Loisir :

- ST-PIERRE DE NANTES (bleu marine)
- ENT. US BUGALLIÈRE/ASEN (bleu ciel)

Coupe Loisir :

- US LUCÉENNE (bleu ciel)
- SF TREILLIÈRES (bleu marine)

Les arbitres sont tenus de porter l'équipement fourni par le District.

Joueurs et remplaçants

- Les joueurs **inscrits sur la feuille de match** doivent être numérotés de **1 à 14**
- Le capitaine de chaque équipe porte un brassard apparent et d'une couleur contrastant avec son maillot.
- Les joueurs remplaçants portent impérativement une chasuble de couleur différente du maillot.
- Les équipes sont composées de onze joueurs titulaires
- Le nombre de joueurs remplaçants pouvant figurer sur la feuille de match est de 3 maximum
- Les joueurs remplacés peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçants
- Si une équipe comporte moins de 8 joueurs en foot à 11, le match ne peut commencer ou doit être arrêté.

Ballons

Les ballons de match sont fournis par le District.

Minutage avant-match

- M-45 : feuille de match complétée et transmise aux arbitres
- M-40 : appel des capitaines et dirigeant majeur avant échauffement
 - Temps libre pour l'échauffement sur le terrain prévu
- M-15 : retour aux vestiaires
- M-8 : appel des joueurs et vérification des équipements
- M-5 : entrée des joueurs par le couloir d'accès
- M-4 : présentation, protocole
- M-2 : photo d'équipes
- M-1 : toss avec les capitaines et arbitres
- M0 : coup d'envoi

Protocole

Le protocole d'avant et d'après match devra être réalisé conformément aux prescriptions du District.

Officiels

Chaque rencontre est dirigée par trois arbitres désignés par le District (un arbitre principal et deux assistants). Un délégué officiel désigné par le District et un délégué assistant de match fourni par le club d'accueil seront présents.

Banc de touche

1. Le banc est composé à minima de deux personnes majeures licenciées au sein du club ou groupement concerné
2. Le banc sera composé, outre les joueurs remplaçants, au maximum de trois personnes licenciées
3. Une personne devra être identifiée en qualité de « Responsable d'équipe » notée « DR » et portant le brassard
4. Une deuxième personne devra être identifiée en qualité d'encadrant médical notée « M » et seule autorisée à entrer sur le jeu après accord de l'arbitre. A défaut, d'une deuxième personne, le Responsable d'équipe sera autorisé à effectuer cette fonction.

Licences, qualifications et participation

1. Les dispositions des Règlements Généraux de la FFF et de leurs Statuts s'appliquent dans leur intégralité.
2. Les joueurs doivent être qualifiés en conformité avec les Règlements Généraux de la FFF et leurs Statuts.
3. Les dispositions réglementaires sont précisées dans les Règlements de la L.F.P.L. et du District de Football de Loire-Atlantique ainsi que les Règlements des compétitions concernées disponibles sur le site Internet du District :
 - Coupe Jean-Yves NOUVEL et Challenge Foot Entreprise
 - Coupe et Challenge Foot Loisir

[=> à consulter ici](#)

4. Organisation générale de l'accueil du public et de la sécurité

Club d'accueil

Le club d'accueil fait foi de toutes les déclarations administratives et autorisations en liant avec sa municipalité, propriétaire des installations.

Le club d'accueil fournira le nom d'une personne « **Référent de l'événement** ». Cette personne sera présente sur l'ensemble de la journée, devra être disponible, identifiable et joignable à tout instant.

Les **bénévoles du club d'accueil** seront identifiables par une tenue spécifique (tee-shirt, badge...)

District

Les bénévoles du District en charge de l'organisation seront identifiables par un badge « Organisation ».

Bar/Restauration

Le club d'accueil assure la gestion d'un bar.

Il est rappelé l'interdiction de l'utilisation dans l'enceinte sportive de contenant en verre ou de canettes. Toute boisson devra être servie dans un contenant souple. Les contenants cartons/plastiques devront être mis à disposition des spectateurs dépourvus de bouchon.

Sonorisation

Une sonorisation est opérationnelle et audible sur l'ensemble du complexe.

Sécurité/Secours

Il est relevé la présence d'un défibrillateur sur le site.

Un brancard devra être mis à disposition sur le site.

Chaque équipe devra se munir de sa trousse de secours (pharmacie)

Un local infirmerie sera accessible avec un accès direct vers le parking pour les pompiers.

Le club d'accueil met à disposition une personne « **Référent secours** » étant titulaire d'une formation aux premiers secours (si possible). Cette personne sera identifiable et joignable à tout instant.

Stationnement public

Plusieurs places de parking sont disponibles autour du stade.

Entrées

L'entrée est gratuite

Le public devra se conformer au règlement des objets interdits conformément à l'affiche des objets interdits dans les enceintes sportives (casques moto, chiens, engins pyrotechniques...) >> **Merci de transmettre le message à vos supporters.**

Spectateurs

Les clubs sont en charge d'assurer le bon comportement de leurs supporters. Il est rappelé que les clubs jouant sur terrain neutre sont responsables lorsque les désordres sont le fait de leurs joueurs, dirigeants ou supporters (Article 129 des Règlements Généraux de la FFF).

Il est rappelé l'interdiction d'introduire des contenants en verre ou de canettes. Toute boisson devra être servie dans un contenant souple. Les contenants plastiques devront être dépourvus de bouchon.

Les éventuelles dégradations occasionnées par les spectateurs pourront être mis à la charge du club concerné.

Récompenses

Le District offre les récompenses.

La remise des récompenses est obligatoire pour les deux équipes finalistes ainsi que les arbitres officiels dans l'ordre suivant :

- Arbitres officiels
- Équipe finaliste perdante
- Équipe vainqueur

Toutes les personnes inscrites sur la feuille de match doivent participer à la remise sous peine de sanction.

La remise s'effectuera sur le terrain. Une photo officielle sera effectuée après chaque remise.

5. Communication

Une affiche avec les logos des équipes finalistes et de l'organisation a été réalisée pour l'événement.

Les photographes et journalistes officiels ou bénévoles de club devront impérativement être identifiés.

Le District effectuera des photographies de cette phase finale. Ces contenus médias pourront être transmis au club à leur demande.

Le District assurera une communication de ces rencontres sur ses différents médias (Site Internet, Facebook, Instagram YouTube, ...).

6. Questions diverses

Toute question préalable pourra être adressée à sduret@foot44.fff.fr ou au 06 12 23 24 24.